

BIENVENUE À L'ASHGP !

Ce document donne quelques infos utiles relatives à ton adhésion...

Licence

L'ASHGP est affiliée à la Fédération française d'études et de sports sous-marins (FFESSM). C'est cette dernière qui délivre ta licence, par l'intermédiaire du club. La licence permet de suivre des formations, passer des brevets, participer aux activités fédérales, etc. Cette licence comprend aussi une assistance juridique et une assurance qui couvre ta responsabilité civile.

Infos sur : http://www.ffessm.fr/ffessm/licence_ffessm.asp

La licence est incluse dans le prix de la cotisation : une fois inscrit au club, tu recevras par courrier ta carte de licencié qu'il te faudra présenter dans les centres où tu iras plonger.

Assurance complémentaire

Une assurance complémentaire te couvre, dans le monde entier, en cas d'accident. Par souci de protection de ses adhérents, l'association t'offre le contrat minimal (Loisir 1) du partenaire officiel de la FFESSM. Tu peux choisir une garantie supérieure : Loisir 2 ou 3, Loisir Top (assurance voyages) 1, 2 ou 3. Détail des garanties sur le site AXA-Cabinet Lafont :

http://www.cabinet-lafont.com/accueil/Tarifs_saison_2009_2010.pdf

Certificat médical

Il est obligatoire pour pratiquer l'activité et il t'est demandé pour accéder au bassin. La FFESSM propose deux modèles, selon que tu souhaites passer un brevet ou non. Tu peux télécharger ces modèles sur la page « Inscription » de notre site : <http://www.ashgp.fr/info/inscription.html> pour les présenter à ton médecin.

Subaqua

La FFESSM publie un magazine bimestriel d'actualités fédérales, *Subaqua*, auquel tu peux t'abonner si tu le souhaites lors de ton inscription au club.

Site web de l'ASHGP : www.ashgp.fr

Le site contient plein d'informations utiles : le calendrier des activités, les adresses et plans des lieux de pratique (piscines, fosse, salle de cours), les statuts et le règlement intérieur, des liens, etc.

Surtout, un « espace adhérents » nous est réservé : tu y trouveras le trombinoscope, les photos des voyages, le qui-fait-quoi au sein du club... Tu peux y télécharger tes propres photos des activités club. Cet espace est protégé par un mot de passe qui t'est donné à l'inscription.

Si tu trouves, comme c'est possible, que le site est mal fichu, la webteam attend tes suggestions, voire tes compétences, pour l'améliorer !

Listes de diffusion

adherents@ashgp.fr permet de recevoir les informations officielles concernant la vie du club. Tu es automatiquement inscrit sur cette liste avec l'adresse email que tu fournis à l'inscription : veille à ce que cette adresse soit valide ! Tu ne peux pas écrire sur cette liste mais seulement recevoir les informations (news, fosses, sorties, etc.).

amicale@ashgp.fr est une liste sur laquelle tu peux librement t'inscrire ou te désinscrire. Tu peux y envoyer des messages sur des sujets de plongée. L'espace adhérents du site web indique comment s'y inscrire. Tu y trouveras également la charte d'utilisation de cette liste.

L'Antibuée

C'est le journal du club : il attend pour paraître de rencontrer ta plume ou/et ton talent de mise en pages ou/et ton imprimante...

**Les personnes chargées de l'accueil et l'équipe des encadrants
sont là pour répondre à tes questions.**

Tu peux également nous joindre par email sur contact@ashgp.fr.

Bonnes bulles !

INFO IMPORTANTE

La FFESSM gère ses fichiers, et notamment celui des licences, sur informatique.

Ce fichier des licences représente, comme pour toutes les fédérations, une information précieuse qui permet d'augmenter les rentrées, ce qui est utile à tous, en le louant pour des actions promotionnelles, de sponsoring, de partenariat, voire de publicité. Ces informations peuvent aussi être utilisées à de simples fins statistiques, afin de mieux connaître, pour mieux servir, le monde de la plongée.

Ceci se fait normalement au mieux des intérêts du licencié, et avec parcimonie.

Cependant la transmission des données vous concernant ne peut se faire sans votre accord. Cet accord, vous le donnez en prenant votre licence, car il y est indiqué que « les informations figurant sur cette licence feront l'objet d'un traitement informatisé et pourront être cédées à d'autres organismes... »

Toutefois, certains d'entre vous peuvent trouver cela désagréable ou inopportun, et peuvent souhaiter ne pas bénéficier des opérations portant sur ce fichier. Rien de plus simple, puisqu'il est aussi écrit à la suite du texte précédent que « vous pouvez vous y opposer en faisant une demande écrite auprès de la FFESSM ». La liberté de chacun est donc respectée !

Si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées soit communiquées, adressez une simple lettre (voir le modèle) au siège national fédéral (24 quai de Rive-Neuve - 13284 Marseille cedex 07) en indiquant que : « conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, je souhaite que les informations figurant sur ma licence FFESSM ne soient pas communiquées à d'autres organismes. » Vous ne ferez alors plus partie de ces statistiques.

MODELE DE LETTRE (conservez un double)

FFESSM
Service Informatique
24, quai de Rive-Neuve
13007 MARSEILLE

Je soussigné M., Mme ou Mlle

Licencié(e) n°

Conformément aux termes de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 (Informatique et Liberté), ne souhaite pas que les informations figurant sur ma licence fédérale FFESSM soient cédées à d'autres organismes.

En conséquence de quoi, je vous prie de prendre toutes dispositions à cet effet.

Fait à

le

« pour valoir ce que de droit »

Signature du licencié

Signature de la personne
assurant le tutorat parental.